

Réunion d'experts de l'Ouest sur les droits des femmes âgées

« Droits de l'homme des femmes âgées en Afrique de l'Ouest : nécessité d'une protection renforcée »

Jeudi 9 août 2018

Université du Ghana, Legon

Ghana



1. Résumé

La réunion d'experts sur les droits des femmes âgées en Afrique de l'Ouest, organisée par le Centre pour les droits de l'homme en partenariat avec HelpAge International et l'Initiative Moremi pour le leadership des femmes en Afrique, a eu lieu à l'Université du Ghana, Legon, le 9 août 2018. Cet événement s'est tenu à l'issue du 27ème Concours africain de plaidoiries sur les droits de l'homme, organisé chaque année par le Centre, dans le cadre de la campagne **#AgeWithRights** du Centre pour défendre les droits des femmes âgées en Afrique.

La réunion a rassemblé des experts des pays d'Afrique de l'Ouest, dont la Sierra Leone, le Ghana, le Libéria, le Nigéria, la Guinée, la Gambie et la République démocratique du Congo. La réunion s'est concentrée sur la délibération collective des problèmes qui touchent les femmes âgées dans la région et avait pour objectif d'élaborer des stratégies pour pousser les États respectifs à prendre des mesures pour remédier aux vulnérabilités spécifiques des femmes âgées. Les experts participants comprenaient des représentants de ministères, d'organisations de la société civile, de défenseurs des droits de l'homme et de chercheurs ayant une expérience des droits des personnes âgées. Un problème spécifique mis en évidence tout au long de la réunion était le besoin urgent de ratifier le Protocole à la Charte africaine des droits des personnes âgées qui, bien qu'adopté par les États membres de l'Union africaine en 2016, a été négligé car aucun État ne l'a encore ratifié.

La réunion avait trois objectifs :

- (i) identifier et examiner les questions émergentes concernant la protection et la promotion des droits des femmes âgées, y compris les mesures visant à prévenir la discrimination, la négligence, les abus et la violence ;
- ii) évaluer les approches nationales et internationales visant à élargir et approfondir les droits des personnes âgées et ;
- (iii) élaborer sur la manière de promouvoir les droits des personnes âgées, en accordant une attention particulière à la vulgarisation et à la ratification du Protocole relatif aux droits des personnes âgées.

La réunion a également débattu de questions et d'obligations spécifiques qui étaient essentielles à la jouissance de tous les droits par les personnes âgées en mettant l'accent sur les femmes âgées, telles que la discrimination ; le droit à la santé ; le droit au travail et le droit à la sécurité sociale.

Le directeur du Centre pour les droits de l'homme, le professeur Frans Viljoen, a souligné dans son discours d'ouverture l'importance de prendre en compte les droits des personnes âgées, en particulier des femmes âgées. Il a également appelé les États à ratifier le Protocole sur les droits des personnes âgées.

2. Résumé des échanges

Session 1 : Le vieillissement de la population et ses dimensions de genre

Delali Badasu, Institut régional d'études sur la population Legon et ancien directeur du Centre d'études sur la migration

Dans son exposé, le Dr Badasu a examiné « Les personnes âgées au Ghana : caractéristiques sociodémographiques différenciées selon le sexe » et a mis l'accent sur la démographie des personnes âgées au Ghana à partir du recensement de 2010. La croissance de la population des personnes âgées au Ghana a été rapide, en particulier au cours des deux dernières décennies pour les personnes âgées. 6,7% de la population du Ghana a 60 ans et plus. La population des personnes âgées continuera de croître rapidement dans l'avenir, en dépit de la jeunesse de la population nationale totale due à la réduction des taux de fécondité et à l'augmentation de l'espérance de vie. D'ici 2050, 50% de la population aura 60 ans et plus. Plus de femmes âgées vivent dans les zones urbaines que les hommes. La population des femmes âgées constitue également une proportion plus élevée des veuves (49,1%) qui pourraient avoir besoin d'une aide spéciale.

La catégorisation des « vieux-vieux » (75 ans et plus) est principalement composée de femmes. La « féminisation » de la population âgée du Ghana se fait progressivement. Les femmes plus âgées sont moins éduquées ; cela a des répercussions sur leur accès aux avantages et au bien-être après la retraite. Une grande proportion de personnes âgées a besoin d'équipements de base tels que des toilettes, 28% des personnes de plus de 85 ans n'ayant pas accès aux toilettes. En outre, la prévalence de l'incapacité chez les personnes âgées est élevée et augmente avec l'âge. Et les femmes courent un risque plus élevé d'invalidité dans les âges avancés.

Il est donc essentiel d'adopter une approche du cycle de vie pour résoudre les problèmes de vieillissement à partir du jour où la personne naît - investissez dans la population des jeunes (éducation, soins de santé, opportunités économiques). Le Dr Badasu a conclu en soulignant qu'il n'existe pas de politique particulière répondant aux besoins de toutes les personnes âgées, car il existe différentes catégories de personnes âgées qui exigent une attention particulière aux besoins spécifiques de chaque groupe : « Jeunes- vieux » 60-73 `années "Vieux-vieux" 75-84 ans ; "Très vieux" 85 ans et plus.

Chris Dadzie, ancien commissaire de département, Commission des droits de l'homme et de la justice administrative ; ancien directeur du FIDA, avocat et ancien officier de l'armée

Chris Dadzie a donné un aperçu de l'expérience vécue du vieillissement. Elle a commencé sa présentation en déclarant que l'expérience du vieillissement / « vieillir » commence lorsque vous êtes conçu. Il y a des attentes sociétales quand on vieillit : quoi porter et l'image que l'on doit représenter. L'image stéréotypée des femmes âgées exclues ou handicapées ne correspond pas à la façon dont elle se voit. Elle a reconnu le fardeau accru que les femmes âgées en particulier doivent affronter en vieillissant, car elles sont censées assumer davantage de rôles de gardiennage et de garde d'enfants à mesure qu'elles vieillissent. Ce travail de soin des petits-enfants n'est pas rémunéré. Il est également possible que les enfants accordent la priorité aux soins des pères / grands-pères par rapport à ceux des mères / grands-mères. Cette situation s'accompagne de la crainte d'imposer aux enfants des problèmes de vieillissement, ainsi que des pressions exercées

par la société sur les personnes âgées pour qu'elles se désengagent de la société et restent tranquilles.

Chris a insisté sur la nécessité de veiller à ce que les personnes âgées soient autorisées à décider par elles-mêmes et à ne pas faire de suppositions sur ce dont elles ont besoin ou sur la manière dont elles devraient s'engager dans la société. « Ne nous tuez pas », a-t-elle conclu.

Dr Florence Akosua Agyemang, Centre d'études sur le vieillissement, Université du Ghana, Legon

La présentation du Dr Agyemang portait sur « Le vieillissement et ses dimensions sexo spécifiques ». Selon le Service statistique du Ghana, en 2013, 54% de la population âgée réside dans des zones rurales, tandis que 43% des personnes âgées résident dans les zones rurales du Grand Accra. Régions Orientale et Ashanti. Parmi les avantages du vieillissement, notons le fait d'être les gardiens du bien-être de la famille, de servir de médiateur et de source d'histoire et d'être traités avec respect. Cependant, les personnes âgées au Ghana sont confrontées à divers défis aux niveaux individuel, gouvernemental et sociétal.

Politiques gouvernementales

Il n'existe pas de loi spécifique sur le vieillissement, la loi sur le vieillissement n'ayant pas encore été adoptée depuis 2010, associée à des ressources insuffisantes. En outre, l'âge de la retraite à 60 ans est considéré comme faible, ce qui nuit au bien-être mental et financier des personnes âgées. Les travailleurs informels sont souvent négligés par des régimes de retraite mal structurés.

Niveau sociétal

L'urbanisation et l'effondrement du système de la famille élargie entraînent une évolution progressive des tendances culturelles. En outre, la religiosité et la spiritualité augmentent, ce qui constitue un terrain fertile pour les stéréotypes sur les personnes âgées. L'âgisme, les accusations de sorcellerie (les femmes en tant que sorcières, les hommes deviennent des chefs) et le veuvage (quand le mari passe, la femme est blâmée) sont évidents.

Dimensions du genre : féminisation du vieillissement

En moyenne, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Cette « féminisation » du vieillissement laisse de nombreuses femmes seules dans la vieillesse ou avec la responsabilité de prendre soin de leurs partenaires plus âgés ou plus malades, ce qui pose des problèmes à mesure que leur santé décline. Les femmes les plus âgées d'aujourd'hui sont surtout employées dans le travail domestique quand elles sont plus jeunes et remplissent des rôles traditionnels en tant que soignantes et nourrices au fur et à mesure qu'elles vieillissent.

Il y a également eu des cas de femmes âgées qualifiées de sorcières au Ghana. On estime que plus de 1 000 femmes âgées sont qualifiées de sorcières et gardées dans des camps

de sorcières dans certaines régions du Ghana - par ex. Camp de sorcières de Gambaga (Igwe, 2011).

Voie à suivre :

- Adopter une loi sur le vieillissement, encourager les systèmes de soutien à la famille, planification active de la retraite fondée sur le discours public, vieillissement en bonne santé (accès aux installations)
- Régimes de retraite structurés (« pension pour tous »)
- Augmenter les bénéfices pour la santé
- Revoir la retraite à 60 ans

Il est également nécessaire d'encourager les systèmes de soutien à la famille, la planification active de la retraite, le discours public et le dialogue et l'engagement social.

Conclusion

Au cours de la session interactive qui a suivi les présentations, des questions ont été soulevées quant à la manière dont les rôles assignés au genre influent sur le vieillissement ? - Lorsque les rôles sont échangés, en quoi le vieillissement diffère-t-il ? Dadzie a répondu en déclarant que les femmes sont étiquetées comme étant naturellement engagées pour élever et éduquer des enfants. Par exemple, les hommes en tant que chefs sont payés, tandis que les femmes en tant que cuisinières ne le sont pas. Elle a réitéré la nécessité de vraiment comprendre le fonctionnement des communautés et de réfléchir à la manière dont nous perpétuons ces rôles et quel impact ils ont.

Concernant le fait que les camps de sorcières au Ghana aient été établis par le gouvernement, les présentateurs ont répondu que les camps avaient commencé comme des villages, mais que les femmes plus âgées étaient envoyées là-bas par leur famille, surtout quand quelqu'un meurt dans la famille et elle est blâmée. Il est nécessaire de prendre des mesures concrètes pour aider les femmes âgées et perturber les stéréotypes préjudiciables qui les décrivent comme des sorcières et entraîner leur punition dans leurs communautés.

Session 2 : Valeur et importance du Protocole sur les droits des personnes âgées

Lefhoko Kesamang, responsable de la protection sociale, Département des affaires sociales, Union africaine

Lefhoko Kesamang a fourni un historique du Protocole sur les personnes âgées, qui a été préparé par le Groupe de travail sur les personnes âgées en Afrique (Groupe de travail) de la Commission africaine. Le Groupe de travail a tenu des consultations avec les parties prenantes de toute l'Afrique par le biais de réunions en tête-à-tête et a sollicité des commentaires sur les premières versions du Protocole publiées sur le site Web de la

Commission. Le protocole s'inspire des principaux instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme. Le Protocole constitue la première base normative africaine complète pour garantir les droits des personnes handicapées en tant qu'êtres humains à part entière, dotées d'une dignité inhérente et non de simples objets. Cependant, contrairement au protocole sur le handicap, il n'existe pas de mouvement significatif de la société civile avec lequel dialoguer et plaider en faveur de la ratification du protocole.

Il a conclu en appelant tout le monde à faciliter, à faire pression et à plaider pour que nos États membres signent et ratifient le Protocole relatif aux droits des personnes âgées.

Roseline Kihumba, coordinatrice des politiques internationales et régionales, HelpAge International

En ce qui concerne l'importance de la ratification du Protocole, Roseline a souligné que le Protocole établit des normes et des critères à utiliser au niveau national concernant la politique juridique et les dispositions programmatiques et la création d'institutions appropriées pour actualiser les droits. Elle a également discuté de la nécessité d'améliorer la responsabilisation et de mettre les personnes âgées au même niveau d'importance que les autres groupes.

Elle a également souligné l'importance de la ratification et de la domestication du Protocole, qui comprend les éléments suivants :

- Une opportunité d'intégrer systématiquement les droits des personnes âgées dans le développement et de coordonner la manière dont nous abordons ces questions ;
- fournit une approche pour mettre l'accent sur les Objectifs de développement Durables (ODD) en faveur de l'universalité et de l'intégration des personnes âgées dans le domaine du développement ; et
- Nous aide à situer les droits des personnes âgées dans le cadre des droits de l'homme.

Diacre Ben Gbenda, Salone Organisation pour le bien-être des personnes âgées, Sierra Leone

Le Diacre Gbenda a donné un aperçu des défis pour les personnes âgées dans le contexte sierra-léonais et de la nécessité de ratifier le Protocole. Retraçant le contexte, Diacre Gbenda a souligné que le pays a subi des catastrophes dévastatrices qui ont aggravé les difficultés rencontrées par les personnes âgées ; la guerre rebelle vieille de dix ans (mars 1992- 2002), l'épidémie du virus Ebola (2016) et la récente coulée de boue et la crue éclair dans la capitale Freetown, qui ont abouti à la mort de nombreuses personnes, laissant plusieurs personnes âgées sans abri, sans nourriture et sans médicaments.

En outre, le ralentissement économique a rendu difficile pour les jeunes de consacrer du temps et de l'argent à la prise en charge des personnes âgées. En l'absence de systèmes

de soutien formels ou officiels, les personnes plus âgées, principalement les femmes âgées, n'ont reçu que peu ou pas de soutien.

Les défis auxquels sont confrontées les personnes âgées en Sierra Leone comprennent :

- Impact du virus Ebola sur les personnes âgées (alimentation, abris, accès aux soins de santé)
- Impact du ralentissement économique
- Absence d'un cadre juridique qui soutient les activités de plaidoyer
- La pension est pour les rares personnes qui ont un emploi ouvrant droit à pension

Cela illustre la nécessité de ratifier le Protocole afin de garantir que la promotion des droits des personnes âgées et la ratification permettront aux militants des droits de l'homme de mobiliser les acteurs étatiques et non étatiques.

Esi Ansah, fondateur, Association des anciens du Ghana, Ghana

Dr. Esi Ansah a noté que l'AGE, qui a été créé en décembre 2013, est l'unique organisation fondée dans le but de répondre aux préoccupations des personnes âgées, de faire progresser et promouvoir leurs intérêts par le biais de plaidoyers et en développant diverses innovations. En mobilisant et en autonomisant les personnes âgées, l'organisation fait face à de grands défis, notamment le transport, considéré comme un problème majeur pour les personnes âgées (parallèlement à l'accès à la santé, à la stabilité financière, au logement et à la solitude). En outre, le manque de données sur les personnes âgées - ce qui affecte la manière dont les pays envisagent de ratifier le Protocole : « difficile de raconter l'histoire quand on ne donne aucune preuve ». Les besoins des personnes âgées vivant en milieu urbain sont plus aigus que ceux des populations rurales - la communauté n'est pas si proche et a besoin de transport et d'accès à la famille.

Dr. Ansah, a réitéré la nécessité de faire plus que simplement payer des lèvres (parler) en ce qui concerne le respect des personnes âgées - le respect ne se traduit pas nécessairement dans les institutions. L'apprentissage intergénérationnel étant absent, les personnes âgées doivent être interrogées sur « qu'est-ce qu'elles ont toujours voulu faire » et ensuite les mettre en relation avec les personnes qui le font - et elles s'enseignent mutuellement.

Conversation : Obstacles à la ratification du protocole

*** Avec Sarah Kargbo, Directrice adjointe, politique de genre, direction du genre, ministère des affaires sociales, du genre et de l'enfance, Sierra Leone et Momodu K. Metzger, consultant, division de la protection des droits de l'homme, ministère de la justice, Libéria**

Cette session a porté sur les apports de la Sierra Leone et du Libéria concernant les processus internes et les stratégies de plaidoyer pour faire mieux connaître le Protocole. Les panélistes ont discuté des protections nationales des droits des personnes âgées dans leurs États respectifs, en mettant l'accent sur la manière dont les mécanismes nationaux et locaux conçus pour promouvoir les services sociaux ne reflètent pas nécessairement les besoins particuliers des différentes femmes.

Enfin, Metzger et Kargbo ont évoqué le niveau de sensibilisation à l'existence du Protocole dans l'ensemble des ministères, et dans l'ensemble de la société civile et de la société. Ils ont noté que la connaissance du protocole est plutôt inexistante. Les deux panélistes ont souligné la nécessité de renforcer la société civile dans le domaine des droits des personnes âgées et de situer ces droits dans les initiatives et les mouvements existants en faveur des droits des femmes et des droits des personnes avec handicap.

Session 3 : Études de cas par pays : progrès et défis en matière de renforcement de la protection des droits humains des femmes âgées

* Ce panel était composé d'orateurs du Nigeria, de Gambie, de Guinée-Conakry, de la RDC et du Libéria.

Kazanka Comfort Dada, Fondation Fanstsuam (Nigeria)

Dans le contexte nigérian, l'impact du VIH et du sida a entraîné un retour des orphelins dans les villages pour être pris en charge par leurs grands-mères. Il n'y avait pas de services sociaux pour aider les grand-mères et le filet de sécurité traditionnel de l'aide aux familles élargies s'était considérablement affaibli. En conséquence, la Fondation Fantsuam a mis en place un nouveau programme appelé KAKAS (traduction littérale = grand-mère) pour répondre aux besoins psychosociaux, financiers, sanitaires et de logement de la grand-mère et de ses nouvelles personnes à charge. Parmi les autres défis, citons la maltraitance des personnes âgées - en particulier les accusations de sorcellerie, l'âgisme - la discrimination / le manque de respect envers la vieillesse.

Dr. Bully Camara, Initiative Aging with a Smile (La Gambie)

Selon le recensement de 2013, 4,8% de la population en Gambie a 60 ans et plus, 51,1% étant des femmes plus âgées. Les problèmes qui touchent les femmes âgées comprennent la maltraitance ; les problèmes psychosociaux résultant de l'isolement, des problèmes de santé, des problèmes économiques et du fardeau de la responsabilité. Un défi majeur en Gambie est une sensibilisation et un plaidoyer inadéquats. Cependant, il est nécessaire d'accéder davantage aux soins de santé ; promouvoir le dialogue et la solidarité entre les générations ; défendre les droits des personnes âgées ; et promouvoir une réelle intégration des personnes âgées dans la société gambienne.

Mamadi Condé, Division du développement de la famille, Département d'action sociale du Ministère de l'action sociale, de l'autonomisation des enfants et des femmes (Guinée-Conakry)

Bien que des recensements nationaux aient été organisés en 1983, 1996 et 2014, la République de Guinée n'a pas encore déterminé le nombre exact de femmes âgées dans le pays et prévoit des mesures appropriées pour remédier à leur situation. On sait généralement que la Guinée compte 603 706 personnes âgées (5,7% de la population totale), dont la majorité vit dans les zones rurales. Ces derniers ne bénéficient pas efficacement de la politique mise en œuvre par le gouvernement. Les problèmes auxquels ils sont actuellement confrontés comprennent le manque d'institutions de santé spécialisées dans le traitement des maladies des femmes âgées, y compris le cancer du sein et de l'utérus, et l'absence de soutien familial. Cela montre clairement que les politiques des gouvernements successifs ont été inefficaces pour remédier au sort des femmes âgées et qu'il est nécessaire d'adopter des mesures compatibles avec les droits des personnes âgées et en particulier des femmes âgées. Il a conclu en insistant sur la nécessité d'inclure les besoins des personnes âgées dans diverses politiques gouvernementales.

Debaba Lufira Wafulandi Patient, du Club des Amis du Droit (RDC)

Patient a souligné qu'il existe des lois inadaptées qui répondent aux besoins particuliers des personnes âgées, en particulier pour les femmes âgées. Par exemple, en ce qui concerne la sorcellerie, il n'existe pas de réglementation visant les personnes qui portent des accusations de sorcellerie. Avec des données provenant de deux provinces en 2015, environ 55 femmes ont perdu la vie à cause d'accusations de sorcellerie et elles ont été brûlées vives. Seules 2 personnes ont été confrontées à la loi pour avoir agressé des femmes âgées accusées de sorcellerie. L'accès à la justice est coûteux, le processus assez long et l'absence de pensions pour les femmes âgées. Les femmes âgées continuent de former la majorité des mendiants de la rue.

Il a en outre souligné que les organisations de la société civile s'efforçaient de faire pression sur le gouvernement pour qu'il mette en place des mesures visant à garantir les droits et la protection des personnes âgées, en particulier des femmes âgées. Il est donc nécessaire d'établir des mécanismes de plainte pour permettre aux femmes âgées de signaler les menaces et les abus.

Momodu Metzger, Division de la protection des droits de l'homme, Ministère de la justice (Libéria)

M. Metzger a exploré l'impact du virus Ebola sur les femmes âgées au Libéria. Le virus Ebola a provoqué un effondrement généralisé du système de santé au Libéria à partir de 2014. Cela signifie que les communautés devaient s'occuper des malades. Les femmes âgées ont reçu la responsabilité de prendre soin de leurs enfants, de leurs petits-enfants, de leurs voisins, de leurs maris, etc.

De plus, des accusations de sorcellerie étaient également évidentes pendant cette période, ce qui a amené les femmes âgées à être emmenées dans des camps et à ne pas avoir accès et assistance aux efforts de secours. Le traitement initial des personnes âgées atteintes d'Ebola s'apparentait à la torture et aux traitements inhumains. De manière générale, la discrimination, les stéréotypes et la stigmatisation des femmes âgées ont été amplifiés par la crise du virus Ebola.

Conclusion

Les présentations ont été suivies d'une séance de questions et réponses axée sur la nécessité d'améliorer la situation économique des femmes âgées par le biais de transferts monétaires.

Session 4 : Planification de l'action et voie à suivre

Les discussions tout au long de la journée ont abouti aux recommandations suivantes :

- Créer des groupes d'action nationaux / des coalitions d'ONG pour faire pression sur les gouvernements nationaux afin qu'ils ratifient le Protocole.
- Développer et favoriser les opportunités de sensibilisation au sein des organisations locales et nationales et mobiliser les personnes âgées.
- Développer et rassembler des données - des preuves - en renforçant les institutions et les institutions universitaires pour générer des données ; il est nécessaire de développer des preuves pour promouvoir la ratification du Protocole.
- Établir des partenariats entre le gouvernement, les organisations de la société civile et le secteur privé pour élaborer des approches multisectorielles qui traitent des problèmes rencontrés par les personnes âgées.
- Travailler ensemble pour fournir un appui technique et collaborer étroitement avec les institutions nationales de défense des droits des femmes et des droits de l'homme.
- Mobiliser les parties prenantes et dialoguer avec toutes les entités supranationales - CEDEAO, UA, etc.
- La mise en œuvre de la politique devrait également cibler des sous-groupes spécifiques de personnes âgées en fonction de différents domaines prioritaires, notamment :
 - Logement
 - Assainissement amélioré
 - Maintien et amélioration du taux d'activité économique des personnes âgées, en particulier des femmes âgées dans les zones urbaines
 - Implication des médias pour promouvoir les pratiques culturelles qui protègent les personnes âgées contre la discrimination et la stigmatisation
- Toutes les initiatives politiques devraient inclure l'investissement dans la jeunesse et les adultes d'aujourd'hui pour assurer la sécurité de la vieillesse.

- Assurer des interventions culturellement appropriées